La présence des mammifères dans le langage médical *

par Philippe ALBOU **

Il se trouve plus de différence de tel homme
à tel homme que de tel animal à tel homme.
Michel de Montaigne, *Essais* (II, 12).

Quel rapport y a-t-il entre une canine, une alopécie, un vitiligo et un pied varus équin? Aucun rapport en apparence… Et pourtant, en y regardant de plus près, il apparaît que ces termes médicaux dérivent tous, d'une manière ou d'une autre, de noms d'animaux : le chien, le renard, le veau et le cheval ! À l'occasion de cette journée commune aux historiens vétérinaires et médecins, dans le cadre prestigieux de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, nous vous proposons un survol des termes médicaux utilisés en pratique courante dont l'origine se trouve dans des métaphores animales, concernant plus précisément les mammifères, où les meilleurs auteurs de l'Antiquité côtoieront les images populaires et autres étymologies folkloriques. Cette présentation s'organisera en deux chapitres, en commençant par les *mammifères sauvages* : l'éléphant, le lion, le singe, le loup, etc. ; puis les *mammifères domestiques* : le cheval, le chien, le chat, le bouc, etc.

Les mammifères sauvages

L'éléphantiasis

L'éléphantiasis (ἐλεφαντίασις en grec) désigne un état pathologique caractérisé par un épaississement du derme comparable à une peau d'éléphant et/ou une augmentation du volume des parties atteintes. Ce terme correspond en fait à deux maladies distinctes :

1) l'éléphantiasis des Grecs

Un certain nombre de médecins grecs, tels que Galien ou Arrêtée de Cappadoce, ont parlé de cette maladie ayant selon eux des traits communs avec l'éléphant : selon Galien "l'éléphantiasis est une maladie qui tire son nom de sa ressemblance avec l'éléphant. En effet ceux qui souffrent de cette affection ont une peau particulièrement épaisse et dure, avec quelque ressemblance avec celle de l'éléphant" (réf. 17, p. 756) ; selon Arétée "il paraît sur la peau des boutons ou tubercules épais, plein d'aspérités, assez près les uns des autres, sans cependant se toucher ; l'espace intermédiaire est rempli de scissures comme sur la peau de l'éléphant" (réf. 14, p. 210). Bouchut indique que cette affection touchait d'abord le visage avec des "taches fauves du visage suivies de tumeurs molles,

---

* Séance d'avril 2013.

** 13, Cours Fleurus, 18200 Saint-Amand-Montrond.

Fig. 1 : *Eléphantiasis des Grecs (d'après J.L. Losting, 1848).* *(© BIU Santé)*

rougeâtres, livides, de volume variable, détruisant ou exaltant la sensibilité, altérant la voix, la vision ou l'odorat, déformant le nez, les lèvres, le front, les oreilles, de la manière la plus horrible et amenant l'hypertrophie de la peau" et pouvait ensuite s'étendre à d'autres régions du corps. Cette affection pouvait aussi être appelée *léontiasis* dans sa forme limitée à la face, ou encore *lèpre tuberculeuse*, c'est-à-dire avec des tubercules cutanés (4). Mirko Grmek précise que "ce que Galien entend par *éléphantiasis* est sans nul doute la lèpre des auteurs du Moyen Âge, c'est-à-dire notre maladie de Hansen" (9).

2) l'éléphantiasis des Arabes

D'après Brassac (7), cette forme d'éléphantiasis, "à peu près passée sous silence par les auteurs grecs, mal décrite par les latins, a été surtout bien étudiée par les médecins arabes qui lui donnèrent aussi le nom d'*éléphantiasis*, tout en la distinguant très bien de *l'éléphantiasis des Grecs*". Il diffère du précédent par l'absence de tubercules cutanés et par son siège plus fréquent sur les membres inférieurs et les parties génitales, celles-ci pouvant être déformées par une augmentation considérable, voire monstrueuse : membres inférieurs, organes génitaux… Pierre Loti évoque cette maladie dans *Le Roman d'un spahi* (1881), en parlant des "vieilles femmes lépreuses…, vieux squelettes à moitié morts, les jambes gonflées d'éléphantiasis, avec de grosses mouches grasses et des vers pompant leurs plaies sur le vif". Il est désormais admis que cette affection, autrefois fréquente en Afrique et en Asie, peut être due à des causes congénitales (dont le syndrome de Klippel-Trenaunay) ou à un blocage des voies lymphatiques, avec en premier lieu la filariose.

Le léontiasis

En raison de la vague ressemblance du visage atteint avec le mufle d'un lion, et aussi sans doute de son caractère impressionnant, le *léontiasis*, ou *faciès léonin*, a pu désigner dès l'Antiquité l'hypertrophie cutanée de la face associée à de nombreux bourrelets sous-cutanés, survenant dans la *lèpre tuberculeuse*, ou *éléphantiasis des Grecs* dans sa forme limitée à la face *(Cf. supra)*. Par ailleurs, Rudolf Virchow, en 1864, a cru pouvoir désigner par *leontiasis ossea* certaines hyperostoses cranio-faciales apparentées à la maladie de Paget et pouvant donner au crâne un aspect monstrueux évoquant, là aussi avec un peu d'imagination, un lion.

Le syndrome LEOPARD

Le *syndrome LEOPARD* ou *syndrome des lentigines multiples* est une affection génétique rare décrite en 1969 par Robert James Gorlin (1923-2006) associant de multiples lentigines à un syndrome poly-malformatif. Le léopard est doublement associé à ce syndrome : d'abord à cause des taches parsemant la peau rappelant un peu celles du léopard, et surtout par l'acronyme anglais à visée mnémotechnique créé par Gorlin (18) :

L entigines
E CG conduction abnormalities
O cular hypertelorism
P ulmonary stenosis
A bnormal genitalia
R etarded growth
D eafness

La main de singe

La *main de singe*, ou *main d'Aran-Duchenne*, fut décrite par les deux médecins français éponymes : François-Amilcar Aran en 1850 (15), et Duchenne dit de Boulogne en 1853 (16). Elle désigne une déformation de la main caractérisée par une amyotrophie des muscles des éminences thénar et hypothénar, la main étant rendue de ce fait plate avec le pouce et son métacarpien se retrouvant dans le même plan que les autres doigts, comme c'est le cas chez les singes. C'est le premier effet de la paralysie du nerf médian, que l'on peut voir notamment dans la *sclérose latérale amyotrophique* (SLA) ou *maladie de Charcot*.

Le bec-de-lièvre… et son œil

La formule *bec-de-lièvre*, appellation courante de la fente labio-palatine congénitale, aurait été créée par Ambroise Paré pour désigner la malformation de la face bien connue où la lèvre supérieure est fendue verticalement comme le museau d'un lièvre. Lorsqu'il s'agit d'une forme bilatérale, avec "séparation des maxillaires supérieurs et division de la voûte palatine", cette malformation est appelée *gueule-de-loup*, terminologie qui apparaît dans le *Dictionnaire de médecine* de Nysten, révisé par Littré, dans la 12ème éd. de 1865. Par ailleurs, la *lagophtalmie*, mot que l'on trouve aussi chez Ambroise Paré (21), désigne selon cet auteur une "maladie des paupières qui sont tellement retirées que l'œil reste ouvert en dormant ; de λαγός *(lagos)*, lièvre, et d'ὀφθαλμός (ophthalmos), œil ; comme qui dirait *œil-de-lièvre*, parce qu'on dit que les lièvres dorment les paupières

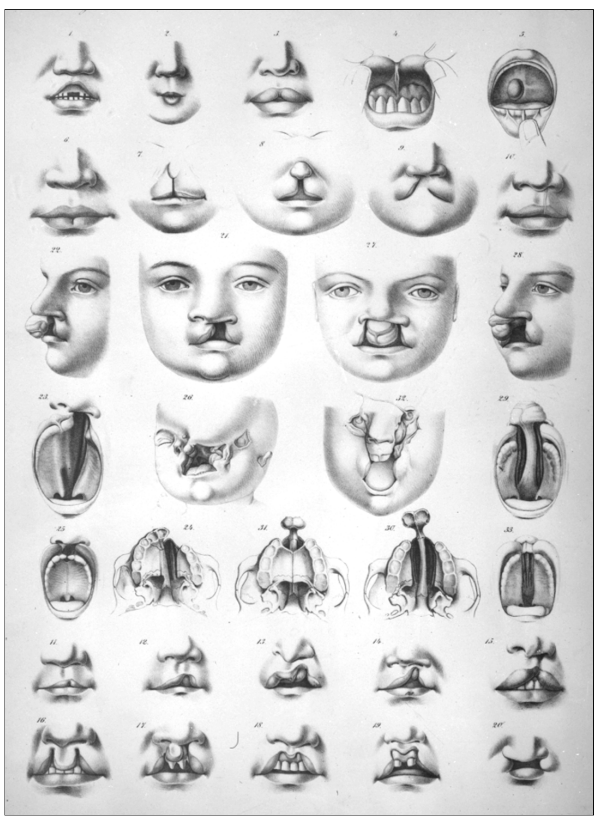

Fig. 2 : *Becs-de-lièvre*
(d'après Victor von Bruns, Chirurgischer Atlas*, 1854).*
(© BIU Santé)

ouvertes" (2). Que cette information soit ou non véridique, le mot *lagophtalmie* est en tout cas toujours utilisé par les ophtalmologistes, en concurrence avec la formule *œil-de-lièvre*, pour désigner cette pathologie généralement consécutive à une paralysie faciale, à un traumatisme ou encore à une intervention sur les paupières.

Le lupus

Le mot latin *lupus*, "loup", fut employé en France, à partir de 916, dans le sens de "maladie cutanée chronique" mais resta peu utilisé, car c'est le mot *loup*, et non *lupus*, qui était employé depuis le Moyen-Âge (6). Il désignait "un ulcère virulent et chronique, souvent localisé au membre inférieur", par probable analogie avec une morsure de loup... Ce terme continua ensuite à être utilisé, au moins dans le langage courant, Thomas Corneille écrivant par exemple en 1694 : "*Loup* se dit aussi d'une espèce de maladie qui vient aux jambes. C'est une tumeur, ou une manière d'ulcère chancreux". Jean-Louis Alibert déclare quant à lui en 1835 que "le vulgaire conserve encore cette ridicule dénomination, et continue à donner le nom de *loups* à certaines ulcérations qui viennent aux oreilles des chiens et qui ressemblent à des morsures" (13). Selon Jacques Chevallier (12), Hans von Gersdorf (v 1450-1529) aurait utilisé le premier le terme de *loup* ou *lupus* pour désigner une "lésion ulcérée du visage" et Paracelse utilisa *lupus vorax* dans le sens de "cancer rongeant des extrémités". Le terme *lupus* allait ensuite être remis au goût du jour, en lien avec de nouvelles définitions médicales :

- le mot *lupus* est repris par le dermatologue anglais Robert Willan (1757-1812) et son élève Bateman en 1817 pour désigner une dermatose classée dans les tubercules : *lupus vulgaris*.

- Alors que Jean-Louis Alibert déclarait en 1835 (13) préférer *esthiomène* (mot d'origine grecque signifiant "manger, dévorer") à *lupus*, qui était selon lui un "mot suranné que l'on ne retrouve guère que dans de vieux livres oubliés", cela n'empêcha pas les Français Biett et Cazenave d'adopter dès 1828 le terme proposé par leurs collègues britanniques, tout en en distinguant trois catégories de *lupus*, dont une forme superficielle que Cazenave nommera *lupus érythémateux* en 1851.

- Le Hongrois Moriz Kaposi parlera ensuite, en 1872, de *lupus érythémateux disséminé*, terminologie qui sera ensuite largement utilisée.

Le *lupus érythémateux* du visage, qui siège de manière symétrique sur les ailes du nez et les joues, est souvent décrit comme *vespertilio* ("en ailes de chauve-souris") et, contrairement à l'idée reçue, il dérive bien du "loup chirurgical" et non du "loup de carnaval".

L'alopécie,

´Le mot ἀλώπηξ (alopex) qui signifiait en grec à la fois "alopécie" et "renard" figure dans le traité *Des Affections* d'Hippocrate dans l'énumération des atteintes cutanées "provoquées par le phlegme". Selon Galien, cité par Françoise Skoda (10), l'alopécie était ainsi nommée "à cause de ce qui arrive constamment aux renards : une chute de poils survenant à la suite d'une décoloration de l'endroit affecté". Ce mot grec a donné par la suite *alopecia* en latin, puis *alopécie* en français au XVIème siècle chez Ambroise Paré (21), ce dernier reprenant la même explication : "Alopécie, vient du mot Grec *Alopex*, qui signifie un renard : parce que les malades ont chute de poils comme les renards".

Les mammifères domestiques

Le cheval

Le steppage

Trouble de la démarche liée à une paralysie des extenseurs des membres inférieurs, que l'on rencontre par exemple dans la névrite alcoolique des membres inférieurs. Le principal caractère de cette démarche est l'exagération de la flexion de la cuisse qui permet au pied ballant de ne pas traîner sur le sol à chaque pas. Cette particularité a permis à Charcot, vers 1893, de comparer cette démarche au *steppage* du cheval, mot formé à partir du verbe *stepper*, d'origine anglaise, signifiant pour cet animal "aller vivement au trot en allongeant fortement en avant les membres antérieurs".

Le syndrome de la queue de cheval

La *queue de cheval* désigne en anatomie, depuis André du Laurens (1558-1609) qui a créé ce syntagme en 1600 (19), l'ensemble des racines nerveuses situées au-dessous de la moelle spinale et formant un réseau ressemblant vaguement à une queue de cheval (Cf. commentaires en fin d'article). Petit-Dutaillis et Alajouanine ont rapporté en 1925 le premier cas de guérison d'une compression de la queue de cheval par l'ablation d'une hernie lombaire (22). Mixter et Barr ont ensuite donné, en 1934, la première définition clinique du *syndrome de la queue de cheval* (20), qui associe classiquement les symptômes suivants : troubles sensitifs périnéaux ; troubles moteurs des membres inférieurs ; troubles génito-urinaires ; troubles trophiques (escarres) ; et abolition des réflexes des membres inférieurs.

Le pied équin

C'est une espèce de *pied bot* qui se présente en extension dans le prolongement de la jambe, et qui rappelle plus ou moins l'aspect d'un pied de cheval. Gustave Flaubert – qui s'était peut-être documenté auprès de son père médecin – évoque cette malformation dans *Madame Bovary* (1856) : "Puisque c'était un équin, il fallait couper le tendon d'Achille, quitte à s'en prendre plus tard au muscle tibial antérieur pour se débarrasser du varus".

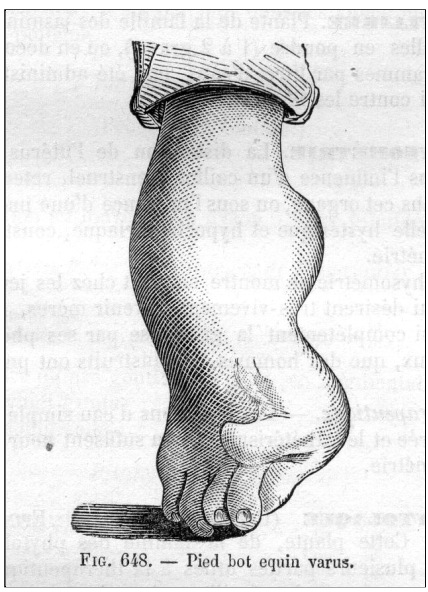

Fig. 3 : *Pied bot équin varus (d'après Bouchut, 1883).*
(© Coll. de l'auteur)

Le chien

"Canin" et ses dérivés

L'adjectif canin vient du latin *canis*, "chien" : c'est ainsi que les *dents canines*, ou simplement les *canines*, sont appelées ainsi car, comme le dit Galien, "elles sont tout à fait semblables à celles du chien" (10). Mais cet adjectif est aussi utilisé dans d'autres comparaisons :

- La *fosse canine* désigne une dépression de la face externe de l'os maxillaire supérieur, au-dessus de la dent canine… qui intéresse particulièrement les archéologues car elle leur permet de classer les crânes préhistoriques : l'homme de Néandertal, par exemple, possède une fosse canine, contrairement à l'homme de Cro-Magnon qui n'en a pas.

- Le *muscle canin*, qui s'insère dans la *fosse canine*, a pour fonction d'élever l'angle des lèvres et de permettre la survenue du *rire canin*, autrement dit un rire moqueur… souvent empreint de *cynisme* (mot dérivé du grec κυνικός *kunikos*, lui-même dérivé de κύων (kyon), "chien").

- Le *rire canin*, dont nous venons de parler, est également appelé *rire sardonique*, expression qui remonte au XVIème et qui correspond au rictus convulsif particulier déclenché par l'ingestion de la *Sardonia herba*, renoncule qui pousse en Sardaigne, et que l'on appelle aussi parfois *Renoncule scélérate* ou *Mort-aux-vaches*, car elle est toxique pour ces animaux.

Cagneux

Le mot *cagneux* est issu de l'ancien français *cagne*, "chienne" qui, tel le basset, peut être *cagneuse*, c'est-à-dire avoir les genoux en dedans et les pieds en dehors... C'est ainsi que des *genoux cagneux* correspondent à ce que les médecins appellent le *genu valgum*. Anatole France, dans la *Vie de Jeanne d'Arc* (1908), décrit par exemple Charles VII avec des genoux cagneux : "Fort laid, les yeux petits, vairons et troubles, le nez gros et bulbeux, ce prince de vingt-six ans tenait mal sur ses jambes décharnées et cagneuses, jointes à des cuisses creuses par deux genoux énormes qui ne voulaient point se séparer l'un de l'autre". Par extension, cagneux a signifié *boiteux* ou *tordu*, d'où par exemple l'expression *cheval cagneux*, pour désigner un cheval ayant les sabots en dedans. Le *Trésor de la langue française* (5) précise par ailleurs que le mot *cagneux*, parfois écrit *khâgneux*, a servi à désigner en argot scolaire, vers la fin du XIXème siècle, "les élèves de la classe de préparation au concours de l'École normale supérieure, qui, à la différence des élèves des classes préparatoires aux écoles militaires, n'étaient pas tenus d'avoir une bonne constitution physique". La classe en question étant depuis appelée *khâgne*… précédée comme chacun sait par celle d'*hypokhâgne*.

L'esquinancie

Le mot *esquinancie* que l'on pourrait traduire par "mauvaise angine avec gêne respiratoire" vient du grec κυνάγχη (kynanche), issu de κύων (kyon) "chien" et de ἀγχειν (anchein) "étrangler, serrer, étouffer" et qui, selon le TLFi (5), signifiait à la fois "esquinancie" et "collier de chien". Les linguistes rapprochent κυνάγχη du latin *angere* "serrer, oppresser", lui-même à l'origine des mots *angine*, *angor*, *angoisse*, *anxiété*… (6). La présence du chien dans cette métaphore s'expliquerait par le fait que les malades atteints d'*esquinancie* "tirent la langue comme des chiens haletants" (3).

Les médecins grecs, comme le signale Galien dans son livre *Des lieux affectés* (IV, 6) utilisaient des variantes de ce mot selon les formes cliniques, en le faisant commencer tantôt par κ (c, k), tantôt par σ (s), ce que Nysten commente ainsi en 1824 : "Les Grecs appelaient κυνάγχη, παρακυνάγχη, συνάγχη et παρασυνάγχη les diverses espèces d'angine ; mais les commentateurs ne s'accordent point sur le sens particulier de chacun de ces mots. Les auteurs latins, selon Van Swieten, ont appelé *angina* toute maladie dans laquelle il y a une lésion de la déglutition et de la respiration ensemble ou séparément, pourvu que la cause de cette lésion ait son siège au-dessus de l'estomac et des poumons. En français on donne vulgairement le nom d'*esquinancie* à l'angine avec menace de suffocation, et celui de *mal de gorge* à l'angine peu intense" (3). Après avoir donné *cynanche* et *synanche* en latin, ce mot est passé en français avec de nombreuses variantes : *quinancie* (XIIème s.), *eschinance* (XIIIème s.), *squinanche* (Rabelais XVIème s.) *squinancie* (Paré, XVIème s.) ou enfin *esquinancie* (XVIIème s.). Même si Grmek met en garde contre d'éventuels anachronismes, puisque les auteurs hippocra-

tiques ne distinguaient pas l'oropharynx du larynx (9), divers auteurs ont supposé que certaines esquinancies mortelles de jadis ont pu correspondre à des diphtéries compliquées de *croup*, mot d'origine écossaise, créé vers 1765 probablement à partir de l'onomatopée du cri de la grenouille ou du corbeau (11). Rabelais écrivait au sujet du *Pantagruelion* (*Tiers Livre*, Ch. 51) : "Sans estre aultrement mallades, par le Pantagruelion on leur oppilait [*bouchait*] les conduictz par lesquelz sortent les bons motz et entrent les bons morseaulx, plus villainement que ne feroit la male angine et mortelle squinanche". Quand on sait que le *Pantagruelion* n'est autre qu'un avatar du chanvre… pouvant servir à fabriquer la corde des pendus, on comprend mieux ce qu'a voulu dire Rabelais !

La cynorexie et les autres "faims d'animaux"

La *cynorexie*, ou *faim canine*, désigne une faim très intense, ainsi dénommée par allusion à un état maladif dans lequel les chiens mangent avec une grande voracité des aliments qu'ils vomissent ensuite. Sur le même modèle que la cynorexie, diverses métaphores animales, regroupées ci-dessous, ont servi à désigner d'autres "faims pathologiques d'animaux" (3) :

- La *lycorexie*, ou *faim de loup* : variété de boulimie caractérisée par un appétit excessif pour les viandes, qui porte à en ingérer des quantités exagérées, quel qu'en soit l'aspect. Souvent causée par une alimentation insuffisante, elle pouvait se voir, selon Littré, chez les prisonniers, dans les bagnes, les couvents, etc.

- La *boulimie* : emprunté à la fin du XVème siècle au grec βσυλιμία "faim dévorante", dérivé de βσύλιμος, adjectif formé d'une part de βου (bou), qui selon certains lexicographes est une "particule qui sert à augmenter" et qui correspondrait au latin *bos*, "bœuf", et d'autre part de λιμός (limos) "faim, famine", avec donc le sens littéral de "faim de bœuf". Ambroise Paré, quant à lui, la définit comme une "faim enragée comme si on devait dévorer un bœuf".

- La *faim-valle* est un terme employé en médecine vétérinaire pour désigner une affection du cheval caractérisée par un besoin irrésistible de manger accompagné d'angoisse pouvant aller jusqu'à la syncope : l'animal s'arrête tout à coup dans sa marche, et reprend son chemin dès qu'il a satisfait son appétit. Par extension, chez l'homme, la *fringale* (mot qui serait une corruption de *faim-valle*) désigne un besoin irrésistible de manger qui, non satisfait, est suivi de syncope. Selon le TLFi, le mot valle ne vient pas de "cheval" mais est plutôt un dérivé du mot breton *gwall* qui signifie "mauvais".

Le chat

Œil-de-chat amaurotique

Le médecin autrichien Georg Beer (1763-1821) est le premier à avoir donné le nom d'*œil-de-chat amaurotique* au reflet particulier que prend la pupille sous une certaine incidence de lumière au cours de certaines tumeurs intraoculaires, comme le rétinoblastome et le pseudogliome de la rétine. Cette anomalie est ainsi dénommée parce qu'il existe un reflet blanc-verdâtre ou jaune dont l'aspect rappelle celui d'un œil de chat éclairé. Il doit son intérêt au fait qu'on l'observe surtout chez le nouveau-né ou le petit enfant, sujets incapables de signaler leur trouble visuel.

Maladie du cri du chat

Décrite par Jérôme Lejeune en 1963, la *maladie du cri du chat* est une anomalie génétique rare, due à une délétion d'une partie du chromosome 5, qui entraîne un syndrome bien particulier dont le signe le plus marquant est le cri anormal ressemblant au miaule-

ment d'un chaton. La plupart des enfants atteints décèdent durant leur enfance, les survivants gardant un retard mental profond.

Le tragus

Selon Françoise Skoda (10), si τράγος (tragos), nom grec du bouc, a servi à désigner une saillie de l'oreille externe, c'est parce que celle-ci présente parfois, notamment chez le vieillard, un "bouquet de poils" et que la notion de "poilu" était jadis particulièrement liée au bouc. Pour appuyer cette hypothèse, elle cite la description par Théocrite d'un chevrier porteur d'une peau velue associée à cet animal : "Il portait aux épaules une toison fauve venant d'un bouc velu aux poils épais et sentant la présure fraîche." Dans le *Roman de la Rose*, il est question d'*oreilles moussues*, autrement dit "couvertes de mousse", ancienne expression que l'on trouve dans le portrait de la Vieillesse et qui constitue une métaphore très similaire, même si elle est dans ce cas… d'origine végétale !

Le vitiligo

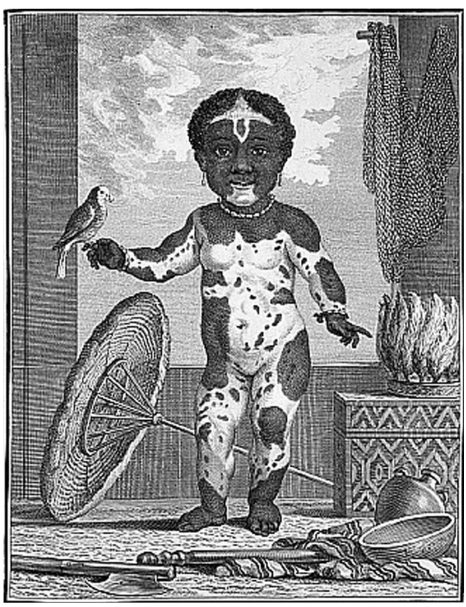

Fig. 4 : *Vitiligo congénital de type piébaldisme, que Buffon appelle "nègres pies" (Buffon,* Supplément, *Tome IV, 1777, p. 568).* *(© Gallica)*

Affection cutanée bénigne, caractérisée par une pigmentation anormale de la peau, faite de plaques décolorées, à contours précis. Henri Feulard (1858-1897) dermatologue et créateur de la bibliothèque médicale de l'hôpital Saint-Louis à laquelle il a donné son nom) a précisé l'étymologie de ce mot, en 1889 (7) : "*Vitiligo* est un mot latin employé pour la première fois par Celse et passé dans le langage médical moderne (…). Il vient du mot latin *vitulus*, veau. Plusieurs auteurs ont expliqué cette étymologie par la ressemblance qu'il y aurait entre la couleur de la peau malade et celle de la chair de veau ; cette explication est peu plausible. Plus rationnelle nous paraît l'opinion qui s'appuie sur la comparaison que présente, dans quelques cas, la peau des malades atteints de vitiligo avec la robe de jeunes veaux dont le pigment roux ou noir est parsemé de taches blanches." Feulard signale enfin "pour mémoire" et visiblement sans y croire, que certains ont voulu aussi faire dériver le mot vitiligo du latin *vitium*, "vice".

En complément : commentaires de Jacqueline Vons et de Jean-Marie le Minor sur la queue de cheval anatomique selon André du Laurens

C'est dans son ouvrage *Historia anatomica humani corporis*, paru en 1600, qu'André du Laurens, dont le nom latinisé est *Andreas Laurentius* (1558-1609), décrivait pour la première fois la *queue de cheval* : avec un commentaire en latin aussi traduit en français par J. Vons :

"La 4ème figure montre la moelle jetée dans de l'eau et comment tous les nerfs s'écartent (se terminent) en petits cheveux et ressemblent à une queue de cheval."

Questions posées à J. Vons et à J.M. Le Minor

L'examen dans l'eau est-elle une technique habituelle ? Que penser de ce dessin assez inattendu qui ressemble effectivement plus à une queue de cheval qu'à des tissus nerveux ? Les fibres nerveuses peuvent-elles être dissociées ainsi de leur nerf d'origine de telle manière à donner cet aspect de "cheveux" ?

Commentaire de Jacqueline Vons : L'image est jolie et le dessin surprenant : il semble donc bien qu'il y ait eu "expérimentation" volontaire. La planche représente quatre étapes successives d'un travail sur la moelle spinale, de plus en plus "dénudée", la quatrième figure est inversée par rapport aux précédentes, car elle met la queue "en haut", en étant peut-être surdimensionnée. Il y a visiblement une mise en scène.

Commentaire de Jean-Marie Le Minor : La technique de dissection dans l'eau pour une meilleure dissociation des fibres (en particulier en neuroanatomie) est en effet classique. Le dessin est surtout inhabituel par la courbure donnée à l'ensemble, par la volonté de bien démontrer l'analogie avec une queue de cheval, le dessin étant apparemment un peu exagéré dans ce but. Concernant l'aspect de la préparation : effectivement, les fibres peuvent être dissociées : il faut se souvenir que chaque nerf spinal n'est pas un cordon unique mais naissant de la moelle spinale (moelle épinière est le terme ancien, il faut utiliser la *Nomenclature Anatomique Internationale* officielle) par de multiples filets et que d'autre part chaque nerf est constitué de plusieurs fascicules (ceci étant bien connu et utilisé en neurochirurgie).

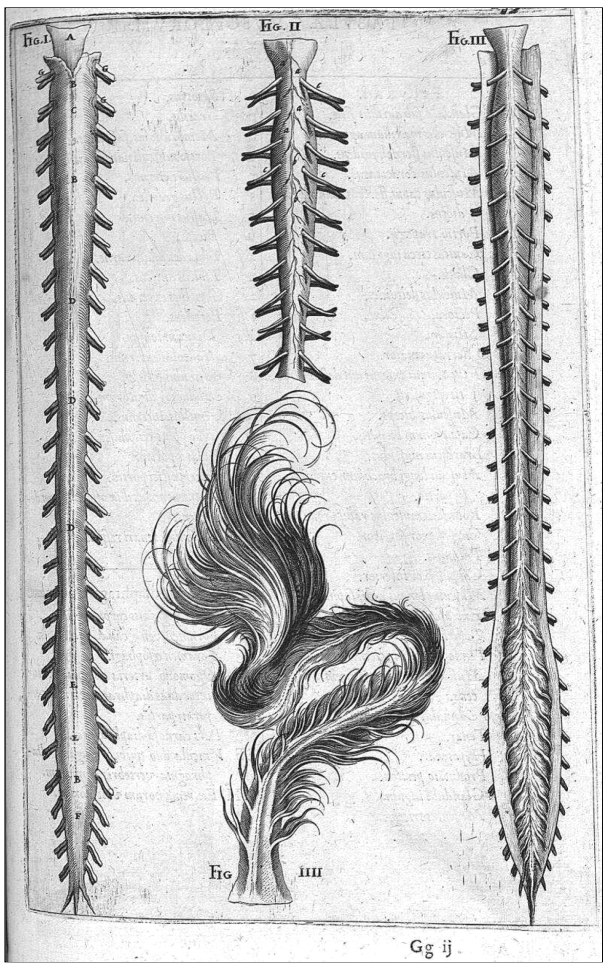

Fig. 5 : *Queue de cheval, ou cauda equina (in André du Laurens, 1660).* *(© BIU Santé)*

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie Danielle Gourevitch, Jacques Chevallier, Jacqueline Vons et Jean-Marie Le Minor pour leur aide dans la précision de certains aspects historiques ou étymologiques.

RÉFÉRENCES SECONDAIRES

(1) MÉNAGE G. - *Dictionnaire étymologique de la langue française, nouvelle édition en 2 tomes*, Paris, Briasson, 1750.
(2) MORIN J.-B. - *Dictionnaire étymologique des mots françois dérivés du grec et usités principalement dans les sciences, les lettres et les arts*, Paris, an XI - 1805
(3) CAPURON, NYSTEN, LITTRÉ etc. (sous la dir. de) - *Dictionnaire de Médecine…*, publiés entre 1806 (Capuron 1ère éd.) et 1908 (Littré 21ème éd.).
(4) BOUCHUT et DESPRÉS - *Dictionnaire de médecine et de thérapeutique*, J.-B. Baillière, 4ème éd. Paris, 1886.
(5) *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) : http://atilf.atilf.fr/tlf.htm.
(6) REY A. dir. - *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 3ème éd., 2000.
(7) DECHAMBRE dir. - *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, en 100 tomes, de 1864 à 1889. En particulier : Brassac, "Eléphantiasis", 1ère série, tome 33, 1886 ; E . Bazin, "Lupus", 2ème série, tome 3, 1870 ; Henri Feulard, "Vitiligo", 5ème série, 1889 ; Bouisson, "bec-de-lièvre", 1ère série, tome 8, vers 1870.
(8) Site internet "Who named it ?" : http://www.whonamedit.com/.
(9) GRMEK M. - *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Payot & Rivages, Paris, 1983.
(10) SKODA F. - *Médecine ancienne et métaphore : le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien*, Peeters/Selaf, Paris, 1988.
(11) CHARLIER Ph. et GOUREVITCH D. - *Un procès-verbal d'autopsie inédit (Saint-Nectaire, 1765). Étude technique et diagnostic rétrospectif*, Histoire des sciences médicales, 2009, 43 (3), 307-318.
(12) CHEVALLIER J. - *Loup et dermatologie*, Nouv Dermatol, 1999 ; 18 : 258-60.

RÉFÉRENCES PRIMAIRES

(13) ALIBERT J.-L. - *Monographie des dermatoses ou précis théorique et pratique des maladies de la peau*, 2ème éd. revue et corrigée, Germer Baillière, Paris, 2 tomes, 1835.
(14) ARÉTÉE - *Traité des signes, des causes et de la cure des maladies aiguës et chroniques*. Traduit du Grec par L. Renaud, Paris, Éd. Lagny, 1834 (chapitres sur la "synanche", p. 12-18 et 275-279, et "l'éléphant", p. 204-216 et 416-422.
(15) ARAN F.-A. - *Recherches sur une maladie non encore décrite du système musculaire (atrophie musculaire progressive)*, Archives générales de médecine, Paris, 1850, 24 : 172-214.
(16) DUCHENNE G.B.A. - *Étude comparée de lésions anatomiques dans l'atrophie musculaire progressive et dans la paralysie générale. Union médicale*, Paris, 1853, 7: 202.
(17) GALIEN, Kühn, Karl Gottlob (éd.). - *Galeni opera omnia* / vol. 14, Leipzig : Car. Cnoblochii, 1821-1833.
(18) GORLIN R.J., ANDERSON R.-C., BLAW M. (1969). - *Multiple lentigines syndrome*. Am. J. Dis. Child. 117 (6) : 652-62.
(19) André du LAURENS. - *Historia anatomica humani corporis et singularium ejus partium multis controversiis et observationibus novis illustrata*. Parisiis : excudebant A. Mettayer et Ourry, 1600.
(20) MIXTER WJ, BARR JS. - *Rupture of the intervertebral disc with involvement of the spinal canal*. N Engl J Med 1934 ; 211 : 210-215.
(21) PARÉ Ambroise - *Œuvres*, 14ème éd., Lyon, 1641 (en particulier, p. 27-28, une liste de 38 noms de "maladies & symptômes qui empruntent des noms des animaux").
(22) PETIT-DUTAILLIS D., ALAJOUANINE H. - *Compression de la queue de cheval par une tumeur du disque intervertébral*. Bull et Mem de la Société Nationale de Chirurgie 1928, 55, 937-945.

RÉSUMÉ

Quel rapport y a-t-il entre une canine, une alopécie, un vitiligo et un pied varus équin ? Aucun rapport en apparence… Et pourtant, en y regardant de plus près, il apparaît que ces termes médicaux dérivent tous, d'une manière ou d'une autre, de noms d'animaux : le chien, le renard, le veau

et le cheval ! À l'occasion de cette journée commune aux historiens vétérinaires et médecins, dans le cadre prestigieux de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, nous vous proposons un survol des termes médicaux utilisés en pratique courante dont l'origine se trouve dans des métaphores animales, concernant plus précisément les mammifères, où les meilleurs auteurs de l'Antiquité côtoieront les images populaires et autres étymologies folkloriques. Cette présentation s'organisera en deux parties, en commençant par les mammifères sauvages : l'éléphant, le lion, le singe, le loup, etc. ; puis les mammifères domestiques : le cheval, le chien, le chat, le bouc, etc.

SUMMARY

What relationship is there between canine tooth, alopecia, vitiligo and equinovarus foot? Apparently no relation... But if we look more closely, it appears that these medical terms are all derived in one way or another, from names of animals: dog, fox, calf and horse! During this meeting of veterinarians and physicians historians, in the prestigious veterinary school of Maisons-Alfort, we purpose an overview of the medical terms used in current practice whose origin is found in animal metaphors, relating specifically mammals, where the best authors of antiquity are in competition with the popular images and the folk etymologies. This presentation will be organized into two parts, beginning with wild mammals: elephant, lion, monkey, wolf, etc.; and then the domestic mammals: horse, dog, cat, goat, etc.